



connex

LE BULLETIN DES POLITIQUES ET SERVICES CONCERNANT LE MINISTÈRE ET L'EMPLOI

Un changement : de nouvelles compagnies d'assurance

L'Unité des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi (MEPS) a fait le bilan des régimes d'avantages sociaux de l'Église Unie pour s'assurer qu'à l'avenir l'Église offre les avantages les plus complets possibles à un coût abordable (voir l'article « Révision des avantages sociaux » dans le numéro 15 de *Connex*, mai 2008).

Lorsque, en 2004, la *Maritime Life* a été acquise par la Financière Manuvie, celle-ci a pris charge de notre compte. Depuis, de nombreux problèmes sont apparus – des augmentations fréquentes de primes, des inquiétudes quant à la justesse du règlement des réclamations, et des signes indiquant que le service à la clientèle de Manuvie n'était pas des meilleurs.

Après analyse MEPS a annoncé sa décision de transférer le régime d'assurance collective à la firme *Green Shield* pour l'assurance médicale et dentaire, et à la compagnie *Great West Life* pour l'assurance-vie, l'assurance décès accidentel et la perte de membres, les programmes d'invalidité de courte et de longue durée, et l'indemnité des employeurs. Ce changement, qui prendra effet le 1^{er} avril 2009, apportera une plus grande stabilité au niveau des primes, donnera accès à un meilleur service à la clientèle et garantira une gestion optimale des réclamations. La dernière version des livrets *Summary of Coverage* (résumés des protections

pour les membres actifs et à la retraite) seront affichés (en anglais) sur le site www.united-church.ca/minstaff/benefits/health.

Les nouvelles compagnies

La firme *Green Shield Canada* a été fondée en 1957. Basée à Windsor, en Ontario, cette compagnie est la seule société nationale d'assurance médicale et dentaire sans but lucratif au pays. *Green Shield* assure 1,3 millions de Canadiens et Canadiennes et a instauré ce qui se fait de mieux comme système de traitement des réclamations. Son Centre de service à la clientèle est l'un des chefs de file dans son domaine. Pour plus d'informations, visitez le site www.greenshield.ca

La *Great-West Life* a été fondée en 1891. Basée à Winnipeg, au Manitoba, cette compagnie offre de l'assurance collective à plus de 30 000 organisations canadiennes. La *Great-West Life* met l'accent sur la santé et le bien-être de ses membres pour les aider à gérer leurs limitations fonctionnelles. Pour en savoir plus, visitez le site www.greatwestlife.com

Cette transition entraînera encore un changement mais le résultat devrait en valoir la peine à long terme. Si vous avez des questions ou des commentaires, contactez l'Unité MEPS par téléphone au 1-800-268-3781, poste 3161, ou par courriel à l'adresse suivante : insurancecarrierchanges@united-church.ca

Les réclamations pour frais médicaux et dentaires à partir du 1^{er} avril

À partir du 1^{er} avril 2009, c'est la firme *Green Shield* qui sera responsable des remboursements pour les frais médicaux et dentaires. Veuillez prendre en note ce qui suit :

- Utilisez votre nouvelle carte d'identité *Green Shield* pour tout achat de médicament et règlement de traitement dentaire. Cette nouvelle carte vous sera envoyée à la maison en mars, avec une trousse d'information générale. Si vous n'avez pas reçu votre carte d'identité *Green Shield* en date du 27 mars, appelez le Centre de retraite et d'avantages sociaux de l'Église Unie.
- Si vous avez des questions spécifiques concernant le niveau de couverture d'assurance ou le statut des réclamations soumise, vous devez vous adresser à *Green Shield*. Vous trouverez les coordonnées de la compagnie dans la trousse d'information qui vous sera envoyée à la maison.
- Les formulaires de demande de remboursement pour frais médicaux et dentaires doivent être envoyés aux adresses qui figurent sur les nouveaux formulaires et dans la trousse d'information. Ces adresses seront également envoyées aux charges pastorales dans l'Infopac d'avril, et elles seront affichées sur www.united-church.ca/minstaff/benefits
- Vous avez d'autres questions ou préoccupations concernant cette transition? Contactez MEPS par téléphone au 1-800-268-3781, poste 3161, ou par courriel au insurancecarrierchanges@united-church.ca

Les cas où les primes peuvent changer

Les nouveaux taux de primes d'assurance collective ont pris effet le 1^{er} janvier (voir *Connex* 17, décembre 2008). Toutefois, à cause d'autres facteurs, *les primes pourraient encore changer au cours de l'année*. Trois situations vous sont décrites ci-dessous à titre d'exemple. Pour plus d'information, veuillez contacter le Centre de retraite et d'avantages sociaux de l'Église Unie.

1. Lorsqu'un membre qui a opté pour l'assurance-vie facultative pour lui-même ou l'assurance-vie pour le / la conjoint-e change de tranche d'âge ou de statut comme fumeur ou non fumeur : Les taux d'assurance-vie facultative et d'assurance-vie pour le / la conjoint-e sont basés sur le sexe (H/F), le statut de fumeur ou de non fumeur, et l'âge de la personne assurée (voir tableau ci-dessous). Ainsi, la prime d'assurance-vie facultative peut changer pour les membres dont le statut de fumeur ou de non fumeur change, ou lors de l'anniversaire du membre lorsque celui/celle-ci change de tranche d'âge.

2. Lorsqu'un membre atteint l'âge de 64 ½ ans : Lorsqu'une personne atteint l'âge de 64 ½ ans, elle n'est plus admissible à la couverture d'invalidité de longue durée, et ne paye plus de primes.

3. Lorsqu'un membre atteint l'âge de 65 ans et continue de travailler comme membre actif (sans recevoir de pension) :

Lorsqu'une personne atteint l'âge de 65 ans, toute sa couverture d'assurance-vie de base est réduite à 3 000\$, et elle ne paye plus de primes. Toute couverture d'assurance facultative se termine et peut être convertie en police individuelle*

Changements quant à la responsabilité d'aviser

Trésoriers-ères : En ce qui concerne les charges pastorales inscrites au service de paye de ADP, *il est de votre responsabilité* d'aviser ADP de l'un ou l'autre de ces changements.

Membres : Vous *n'avez pas à informer* le Centre de retraite et d'avantages sociaux de l'Église Unie d'un *changement d'âge*. Rappelez simplement à votre trésorier-ère d'aviser ADP du changement pour

que votre salaire soit ajusté en conséquence.

Tout autre changement doit être rapporté au Centre de retraite et d'avantages sociaux de l'Église Unie (ex. : fumeur / non fumeur, choix de l'assurance facultative). Lorsque les changements auront été apportés, assurez-vous d'en informer votre trésorier-ère, pour que les déductions à votre salaire soient faites correctement.

*Pour plus de détails, voyez la rubrique *Benefits for Active Members: Summary of Coverage* (résumé de l'assurance pour les membres actifs—en anglais), p. 10, au: www.united-church.ca/minstaff/benefits/health

Taux d'assurance-vie facultative / d'assurance-vie pour le ou la conjoint-e (prime mensuelle pour 2009, couverture par tranche de 10 000\$)

Âge	Non fumeur (homme)	Fumeur (homme)	Non fumeuse (femme)	Fumeuse (femme)
Jusqu'à 30 ans	0,56\$	0,86\$	0,40\$	0,60\$
30 ans à 40 ans	0,60	0,96	0,50	0,70
35 ans à 39 ans	0,70	1,20	0,50	0,90
40 ans à 44 ans	1,10	2,00	0,76	1,36
45 ans à 49 ans	1,90	3,50	1,20	2,26
50 ans à 54 ans	3,20	5,76	2,00	3,50
55 ans à 59 ans	5,40	9,50	3,20	5,36
60 ans à 64 ans	8,30	13,76	4,80	7,40

Avantages sociaux des membres à la retraite

Votre couverture d'assurance change

Si vous recevez une pension de l'Église Unie, et que vous optez pour le régime d'assurance médicale et dentaire facultatif pour les membres à la retraite, vous noterez des différences appréciables entre le régime des membres actifs et celui des retraités-es. Par exemple, un changement au niveau de l'assurance hospitalisation : les membres à la retraite n'auront droit dorénavant qu'à une salle commune.

Pour comprendre tous les détails de la couverture d'assurance des retraités-es, veuillez consulter la ressource *Benefits for Pensioners: Summary of Coverage* (résumé de l'assurance pour les membres à la retraite — en anglais). Pour en obtenir une copie, contactez le Centre de retraite et d'avantages sociaux au 1-888-657-4607, ou rendez-vous sur le site Web de l'Église Unie au www.united-church.ca/minstaff/benefits/health.

Financer un congé sabbatique

Le congé sabbatique est une période particulièrement opportune de formation permanente pour le personnel ministériel. Cependant, lorsqu'un membre du personnel ministériel est en congé sabbatique, la paroisse doit pouvoir continuer ses activités. Comme nous l'avons mentionné dans le numéro 17 de *Connex* (décembre 2008, p. 3), les paroisses qui planifient cette période et qui prévoient leurs besoins pendant ce congé sont en mesure de maximiser les avantages qu'elles en retirent. Bien entendu, cette prévision comprend un aspect 'financement' pour défrayer les

coûts de suppléance en l'absence du personnel.

Lilian Perigoe, responsable du personnel au Synode de Toronto, a offert des ateliers s'adressant aux comités du personnel et du ministère pour encourager les charges pastorales à s'engager dans ce processus. « Je démontre qu'amasser des fonds pour un congé sabbatique constitue une façon claire et concrète de soutenir le ministère au niveau de la paroisse », dit-elle. « Le simple fait de mettre de côté la somme de 100\$ par mois ou de demander des dons spécifiquement

pour cela peut faire toute la différence. »

Quand il s'agit de financement, il est facile de voir les besoins d'une charge pastorale en compétition les uns avec les autres : par exemple, un nouveau toit ou une nouvelle fournaise apparaissent comme des priorités. Mais constituer un fonds pour un congé sabbatique est un investissement pour le personnel pastoral et pour la vie et la mission de la paroisse. Avec cette nouvelle énergie, on peut accomplir beaucoup!

Les séminaires en ligne :

« Un succès ! »

Tel que rapporté dans les encarts du numéro 17 de *Connex* (décembre 2008) et de celui-ci, l'Unité des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi (*MEPS*) cherche à soutenir davantage les trésoriers et trésorières. Mais, compte tenu de nos sérieuses contraintes budgétaires, de même que du temps limité et de l'impact sur l'environnement, il n'est pas toujours possible d'envoyer du personnel pour présenter des séminaires d'information sur place.

Afin de répondre au besoin d'information au cours de cette transition vers le service de paye, ainsi que dans le futur lorsque de nouvelles personnes apprendront leur rôle de trésorier-ère dans les charges pastorales, nous avons commencé à utiliser la technologie du séminaire en ligne, par l'entremise de Momentum.com.

Notre premier séminaire a eu lieu un samedi en janvier, avec six participants-es de divers endroits au pays. Les réactions ont été très positives. « C'était facile de suivre vos explications et de participer à ce processus vraiment intéressant », nous écrit Valerie Darling de *King Street United*, à Trenton, en Ontario.

Bev Kostichuk, trésorière de *Theodore Pastoral Charge* en Saskatchewan, nous écrit : « J'étais vraiment heureuse de participer au séminaire samedi. J'ai un lien Internet par satellite et je recevais les images *Power Point* rapidement – d'ailleurs j'ai apprécié que les images soient très simples (sans graphisme compliqué pour ralentir leur visionnement).

« J'ai trouvé l'information très pertinente. Notre charge pastorale est inscrite auprès de *ADP* depuis 2007, mais je viens tout juste d'arriver comme trésorier, alors tout était très nouveau pour moi. J'ai aussi bien aimé que Lee Corlett fasse la présentation; maintenant j'ai l'impression de la connaître. Ce sera plus facile de la contacter si j'ai un problème ». Lee Corlett est coordonnatrice du programme de rémunération.

L'Unité *MEPS* est en train de préparer un nouveau séminaire : « Comment lire les rapports de paye de *ADP* ». Ce sujet suscite beaucoup de questions. Pour obtenir plus d'information et pour vous inscrire sur notre liste d'annonce de nos séminaires, contactez *PC-MEPS@united-church.ca*

Allocation pour formation permanente et outils d'apprentissage

L'allocation pour la formation permanente et les outils d'apprentissage (*CELR*) pour le personnel ministériel est actuellement fixée à 1 200\$ par année (minimum). Sur la recommandation du Comité permanent des Politiques et services concernant le ministère et l'emploi (*PC-MEPS*), l'Exécutif du Conseil général a décidé, comme pour le salaire, d'indexer ce minimum annuel à l'indice du coût de la vie et d'arrondir cette augmentation à 25\$.

Le *PC-MEPS* a également décidé que, du point de vue administratif, cette allocation devait être considérée comme une dépense remboursable. Les membres du personnel ministériel prennent un cours, suivent un séminaire ou une autre formation, et soumettent la dépense encourue à la charge pastorale pour être remboursés. Ceci leur permet de bénéficier des occasions de formation qui se présentent sans avoir à épargner l'argent à l'avance pour en défrayer le coût. Mais attention : si cette allocation était payée au membre du personnel par versements mensuels, l'Agence du revenu du Canada la considérerait comme un revenu supplémentaire, ce qui ne correspond pas à l'intention derrière cette allocation ou aux conditions du placement.

L'abondance absolue

Récemment, j'ai eu la chance d'assister au *Trinity Institute National Theological Conference*, un colloque de théologie parrainé par la *Trinity Wall Street Episcopal Church*, dans la ville de New York. Le thème cette année était : « L'abondance absolue : une théologie de la pérennité ».

Un groupe extraordinaire de conférenciers-ères et de participants-es s'était rassemblé dans cette église du centre de Manhattan qui date de 1697 : des environmentalistes, des militants-es communautaires, des économistes, des musiciens-nes, des agriculteurs-trices, et des théologiens-nes de partout dans le monde! Chacun, chacune a parlé de l'immense capacité d'abondance de la terre et des communautés qui l'habitent. Ils et elles ont aussi dit à quel point cette abondance s'est vue restreinte pour faire place à la rareté lorsque nos pratiques ont commencé à exploiter à la fois la terre et la

communauté. Résultat : la faim, la peur, la pollution, la dépression et la désintégration du tissu social. On nous a rappelé les versets du chapitre 25 du Lévitique qui, dans leur sagesse, commandent d'observer une année sabbatique, de respecter la terre au point de lui octroyer un temps de repos. Ce commandement n'était pas d'exploiter nos ressources à outrance!

Qui n'a pas constaté des rendements d'échelle décroissants lorsque nous poussons la productivité jusqu'à l'épuisement professionnel, lorsque nous poussons nos leaders et nos bénévoles au-delà de leurs limites et jusqu'à ce qu'ils n'aient plus rien à offrir, lorsque nous poussons la terre au bord de l'éclatement! Chaque fois, il en a résulté une réduction de l'abondance.

Une observation qui a profondément résonné pour moi a été celle de Néstor Miguez, un professeur de Nouveau Testament de

Buenos Aires, en Argentine. Il parlait de la tyrannie de la mondialisation qui décimait les communautés et les marchés locaux. Le marché, affirmait-il, doit être accompagné d'une mesure égale de grâce. « S'il n'y a pas de place pour l'amour, le pardon et la grâce, il n'y a pas de place pour la vie. »

Notre tradition religieuse nous invite à être un peuple de grâce, de générosité, et de bénédiction. Nos communautés de foi, ainsi que les relations pastorales qui les nourrissent, sont exactement à notre image. Si nous mettons en pratique le principe de l'abondance absolue, nous pouvons apprendre à communiquer la même abondance à nos familles, dans tous nos milieux, et dans notre monde. Rappelons-nous les paroles que Jean attribue à Jésus : « Je suis venu pour que les humains aient la vie, et qu'ils l'aient en abondance. » (Jean 10,10 TOB)

—Alan Hall, rédacteur de *Connex*

Forum en ligne pour le soutien des relations pastorales

Le **Pastoral Relations Network** (Réseau des relations pastorales) est une nouvelle communauté virtuelle dont l'objectif est d'offrir un espace aux présidents-es des comités de relations pastorales à travers le pays pour échanger, partager leurs ressources, leurs idées, leurs expériences et leurs questions. Tous / toutes les présidents-es ou représentants-es des comités de relations pastorales de l'Église sont invités-es à se joindre à ce réseau. (Bien que le matériel sur le site soit en anglais, il nous fera plaisir de répondre aux questions et commentaires soumis en français.) Celui-ci est géré par le personnel ressource du bureau du Conseil général pour le personnel ministériel.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site <http://chruchleadership.united-church.ca> et choisissez le lien « click here to sign up » (cliquer ici pour vous inscrire). Trouvez le Réseau des relations pastorales sur le site du *Church Leadership Network* (Réseau de leadership en Église).

Nous vous y attendons !



090038

connex

Connex est le bulletin du Comité permanent du Conseil général sur les Politiques et services concernant le ministère et l'emploi. Si vous désirez des copies supplémentaires à distribuer dans votre paroisse, ou si vous souhaitez recevoir un courriel vous avisant qu'un nouveau numéro est disponible en ligne, contactez-nous par téléphone au 1-800-268-3781, poste 3161, ou par courriel au PC-MEPS@united-church.ca

Si vous avez des commentaires à faire ou des sujets à nous suggérer, contactez le rédacteur et membre du comité, Alan Hall



a/s PC-MEPS,
L'Église Unie du Canada
3150, rue Bloor ouest, bureau 300
Toronto, ON M8X 2Y4
Courriel : PC-MEPS@united-church.ca